

2. Quel est le montant de loyer perçu à l'égard de ces résidences?

L'hon. M. Cardin: 1. \$1,694,789.
2. \$10,769 par mois.

ROUTES D'ACCÈS AUX RESSOURCES,
EN SASKATCHEWAN

Question n° 367—M. Korchinski:

1. Quels travaux a-t-on entrepris en Saskatchewan sous le régime du programme relatif aux routes d'accès aux ressources?

2. Quel est le total de milles prévus par ces travaux?

3. Quelle est la quote-part du gouvernement fédéral relativement aux travaux exécutés jusqu'à maintenant?

4. A-t-on reçu des demandes du gouvernement de la Saskatchewan en vue de modifier l'accord original?

5. Quelles routes de rechange a-t-on recommandées?

6. A-t-on reçu des demandes du gouvernement de la Saskatchewan en vue de prolonger le programme actuel?

7. Quel tracé, s'il en est, a-t-on recommandé dans le cadre du programme prolongé?

M. Turner: 1. La route d'Uranium City, la route d'Hanson Lake, la route d'Ostoquan et le pont de Prince-Albert.

2. 811 milles.

3. La province de Saskatchewan a soumis des réclamations s'élevant à \$10,078,751. Le gouvernement fédéral a contribué pour la moitié de cette somme, soit \$5,039,376.60.

4. Oui.

5. En mai 1961, la province a proposé que la route d'Uranium City passe plus à l'est, c'est-à-dire par Reindeer Lake au lieu de Cree Lake comme le prévoyait l'accord.

6. Non.

7. Sans objet.

AIDE À LA CONSTRUCTION D'ÉCOLES DE FORMATION
PROFESSIONNELLE, EN SASKATCHEWAN

Question n° 368—M. Korchinski:

1. Combien le gouvernement fédéral a-t-il versé, au 31 mars 1963, à la province de la Saskatchewan en vue de la construction de services de formation professionnelle?

2. Où a-t-on construit ces services et quel a été la quote-part du gouvernement fédéral dans chaque cas?

M. Byrne: 1. A compter du 1^{er} avril 1961, date d'entrée en vigueur de l'entente relative à la formation professionnelle et technique conclue avec la province de Saskatchewan aux termes de la loi sur l'assistance à la formation professionnelle et technique, jusqu'au 31 mars 1963 le gouvernement fédéral a fourni des sommes s'élevant à \$4,960,676.16 destinées à la construction et à l'aménagement des écoles et des instituts de formation professionnelle et technique de cette province.

2. Voici comment ont été réparties les sommes versées par le gouvernement fédéral à l'égard des frais d'immobilisations de chacune de ces écoles:

Emplacement	Nom de l'école	Participation fédérale
Melfort	École secondaire mixte de Melfort	\$ 78,000.00
Moose Jaw	École secondaire technique de Moose-Jaw.	\$ 300,000.00
Moose Jaw	Institut technique de la Saskatchewan du Sud (Métiers et technique)	\$1,432,509.92
Prince Albert	École secondaire technique de Prince-Albert	\$ 647,919.84
Regina	École secondaire technique de Balfour (professionnelle)	\$ 607,500.00
Regina	Institut collégial Coronation (mixte)	\$ 300,000.00
Saskatoon	Institut technique du centre de la Saskatchewan (métiers)	\$1,550,646.40
Swift Current	École secondaire mixte collégiale de Swift-Current	\$ 44,100.00
	Participation globale du gouvernement fédéral	\$4,960,676.16